Document réalisé par M. Schorung et X. Bernier, le 20 septembre 2026.

Vademecum mémoire – Master TLTE

Sorbonne Université

Les étudiant.es peuvent consulter des mémoires exemplaires sur le site internet du master TLTE : https://tlte.paris-sorbonne.fr/ressources-pratiques/

I. *NE PAS SE TROMPER SUR LA NATURE DE L'EXERCICE*

Il s'agit d'un travail de recherche et de rédaction **personnel**, qui doit comporter **un certain nombre de dimensions inédites** par :

- la nature des questionnements et des énoncés problématiques
- une enquête originale fondée sur une méthodologie et des outils clairement établis
- une production iconographique, infographique ou/et la valorisation d'un corpus photographique.

La réalisation d'un **mémoire universitaire** est **fondée sur** plusieurs **attendus canoniques :**

- **La réalisation d'un état de l'art solide sur la thématique choisie**
- **La construction d'une méthodologie**
- **L'élaboration de questions de recherche et d'hypothèses de recherche**
- **La réalisation d'une ou plusieurs étude(s) de cas**
- **La réalisation d'une analyse argumentée structurée par un plan cohérent**
- **L'élaboration d'un argumentaire critique montrant votre capacité à faire preuve de distanciation et d'esprit critique.**

C'est donc un **travail académique et universitaire** qui est **l'aboutissement des deux années de formation :**

- Il doit permettre de valoriser des savoir-faire et la maîtrise d'un certain nombre d'outils
- Il doit montrer la capacité à intégrer du vocabulaire technique et des concepts
- Il ne doit pas se limiter à une démarche descriptive, mais répondre à une approche scientifique appliquée à un objet de recherche.
- Il doit montrer votre capacité à maîtriser la rédaction (forme, syntaxe, orthographe).

Ce travail occupe la totalité de votre activité pédagogique du semestre 4 et sa réalisation conditionne la validation de votre deuxième année et donc de la totalité de votre master ! C'est aussi une carte de visite grand format pour la suite de votre parcours professionnel – le sujet et sa réalisation et la réussite associée intéresseront de possibles recruteurs !

Attention. Ce n'est pas un rapport d'entreprise ou un rapport d'alternance ! Il ne s'agit pas non plus d'une étude technique.
Votre mémoire porte sur un sujet choisi librement, en accord avec un directeur.directrice de mémoire, et en aucun cas ne doit être lié obligatoirement lié à votre alternance. Il ne s'agit pas non plus de répondre à une « commande » de votre tuteur.trice.

Il s'agit **d'être cohérent.e** dans le choix du sujet : c'est un travail de longue haleine qui doit répondre à un réel intérêt de votre part et il doit être faisable dans le calendrier du M2.

II. *INTÉGRER ET RESPECTER LES DIFFÉRENTS CALENDRIERS*

Au cours du premier semestre de la 2ème année : il faut informer l'équipe pédagogique de TLTE sur le(la) directeur(trice) retenu(e) et le choix du sujet envisagé.
Pour rappel : vous devez choisir un encadrant académique (parmi les permanents du master ou à titre exceptionnel parmi les intervenants universitaires uniquement) + un co-encadrant (qui aura une vocation plus professionnelle et technique, à choisir parmi vos intervenants de parcours de spécialité. Attention, le co-encadrant n'est pas obligatoire.

1) **Un premier rendu écrit et noté (la note représente 10 % de la note totale du S4) à votre directeur(trice) de mémoire de 2 pages est <u>à rendre fin janvier</u>** intégrant :

- Titre provisoire du mémoire
- Problématique intermédiaire
- Projet de méthodologie et outils
- Calendrier de travail envisagé
- Une première bibliographie (minimum 10)

2) **Un second rendu sous la forme d'un oral (la note représente 10% de la note totale du S4) avec 10 min de passage et 10 min de questions, <u>organisé en mars ou en avril</u>,** se tient devant un membre de l'équipe pédagogique (hors directeur.directrice) :

- Présentation du sujet du mémoire et enjeux du sujet
- Problématique définitive, questions et hypothèses de recherche
- Présentation d'un document de conception personnelle (carte, graphique, figure, etc).
- Méthodologie et outils mobilisés
- Résultats envisagés
- Bibliographie renforcée (minimum 20)

La date de rendu du mémoire final en version pdf allégé (via un lien de téléchargement) est fixée à toute la promotion de manière obligatoire (soit environ une semaine avant la soutenance). Le mémoire doit être envoyé à l'ensemble des membres du jury et à l'équipe de direction du master.
Les soutenances sont fixées à l'avance lors de la semaine dédiée (dernière semaine d'août ou première de septembre) indiquée dans le calendrier de l'alternance.

Attention : pour que la soutenance se tienne, il faut impérativement obtenir l'accord de soutenance par le directeur.directrice de mémoire au préalable !
Le jury se compose comme suit : Dir. de mémoire + un des 3 permanents TLTE (Bernier, Schorung, Rességuier) et éventuellement le co-encadrant, le tuteur pro et/ou un intervenant spécialisé concerné. Le jury se compose de deux membres minimum et pas plus de cinq membres.

La soutenance dure 1h maximum par étudiant avec 20/25 min de présentation et 20/25 min de Q&A avec le jury (et 5/10 min de délibération du jury).
A l'issue de la soutenance : deux notes sont données (celle de la soutenance orale qui compte pour 10 % du total ; celle du mémoire écrit qui compte pour 70 % du total).

III. *LA STRUCTURE DU MÉMOIRE*

La couverture

Doit comporter le titre (et éventuellement le sous-titre) du mémoire
Votre nom et prénom
La date et le lieu de soutenance
Le (la) directeur(trice), les membres du jury et leurs fonctions
Les logos de Sorbonne Université et de TLTE
Un visuel (une image ou un assemblage d'images) est le bienvenu : chacune d'elle doit être précisément référencée et sourcée en page 1.

Résumé et mots-clés

Sur une page recto, il faut un résumé en français et en anglais, ainsi que des mots-clés (4 à 6) en français et en anglais.

Remerciements (non obligatoires)

Sommaire

Introduction générale

C'est un moment absolument essentiel du travail académique. Une introduction doit faire *a minima* 3-4 pages.
Contenu :
Expliquer et justifier le choix du sujet
Sens de la démarche
Problématisation (qui ne se résume pas à une phrase à la forme interrogative)
État de l'art
Présentation de la méthodologie et des outils
Présentation de(s) étude(s) de cas
Des cartes, figures, schémas de positionnement et de questionnement sont les bienvenus
Hypothèses de recherche
Annonce et justification du plan

Des introductions et des conclusions de parties sont un plus.

Peut intégrer un mini sommaire et un mini résumé pour les premières.
Peut se présenter sous forme de tirets.

La conclusion générale

On peut lui associer un titre.
Au moins deux pages.
Elle doit rassembler les grandes conclusions du travail mené.
Des cartes, figures, schémas de synthèse sont les bienvenus.
Des définitions personnelles synthétiques sont un plus selon les sujets.
Des comparaisons avec d'autres cas, processus, lieux… peuvent être utiles.
La conclusion n'est pas là pour proposer des « solutions » (ce n'est pas un rapport technique ou un rapport de bureau d'étude ou de conseil).

Bibliographie, webographie et référencement des sources

A minima par ordre alphabétique d'auteur.
Une bibliographie peut être organisée de manière complémentaire (par parties du mémoire, par types d'ouvrages, etc.)
Il faut au minimum distinguer les références scientifiques et académiques, les références de littérature grise et la presse.
En théorie, tout document utilisé ou appelé dans le texte doit être référencé ici.
Et tout document renseigné ici doit avoir été utilisé. Pas de remplissage artificiel donc.

Règles de présentation par type de source :

1) Article de presse dont le nom de l'auteur est précisé

Gilles, B. (2012, 22 Mai). Réaffirmer la vocation industrielle. *La Marseillaise*, p. 8.

Goasguen, R. (2016, Avril). Le Havre. Le sort des usines suspendu à un jeu de poker international. *Le Marin. Le hors-série « Énergies marines renouvelables »*, p. 21.

2) Article de presse dont le nom de l'auteur n'est pas précisé

JMM. (1965, Août). Les ports de commerce maritimes autonomes, de la loi de 1920 à celle de 1965. *Journal de La Marine Marchande*, *2383*, pp. 1875-1879.

3) Article de presse en ligne

LSA Conso. (2000, 14 Décembre). Leclerc : L'entrepôt franc du Havre, une porte ouverte sur le monde. *LSA Commerce & Consommation*. Repéré à https://www.lsa-conso.fr/leclerc-l-entrepot-franc-du-havre-une-porte-ouverte-sur-le-monde,61187

4) Livre

Arzul, G. (2008). *Le renouveau du droit du domaine public fluvial*. Paris : Editions Johanet.

5) Chapitre de livre

Collin, M. (2005). Nouvelles mobilisations productives des territoires autour des ports et des aéroports. Dans A. Grillet Aubert, S. Guth (Éds), *Déplacements : Architectures du transport, territoires en mutation* (pp. 129-136). Paris : éditions recherches IPRAUS.

6) Article d'une revue scientifique

Appold, S. J., & Kasarda, J. D. (2011). Seeding Growth At Airports And Airport Cities: Insights From The Two-Sided Market Literature. *Research In Transportation Business & Management*, *1*(1), 91-100.

7) Encyclopédie

Bréchon, P. (2016). Cinquième République – La période post-gaullienne (1969-1981). Dans *Encyclopædia Universalis*. Repéré à https://www.universalis.fr/encyclopedie/cinquieme-republique-la-periode-post-gaullienne-1969-1981/

8) Autre document (dont électronique)

ACI (Airport council international). (2011). *ACI Airport Economics Survey 2011.*

ADP (Aéroports de Paris). (2012). *Aéroports de Paris. Des résultats en croissance en 2011.* Communiqué de presse.

9) Page Internet

Insee. (2016). *Définitions, méthodes et qualité – Valeur ajoutée.* Repéré à : https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1950

Lexique – Glossaire

Peut être utile selon les sujets.
A classer par ordre alphabétique.
Utiliser des astérisques à chaque occurrence dans le texte (et à la première d'entre elle : faire un renvoi).
Être très précis sur les sources des définitions = Guillemets et sources si différent d'une production personnelle.

Liste des abréviations ou des sigles

Peut être utile selon les sujets.

Annexes

Elles sont non obligatoires. Si présentes, doivent être utiles et utilisées, appelées dans le texte.
Les annexes doivent être organisées et sourcées.
Attention : les annexes ne doivent pas faire plus d'un tiers du volume total du corps du texte. **ET les annexes ne sont pas comptabilisées quand le jury apprécie le volume du manuscrit !**

Tables

Les tables sont obligatoires. Tous les documents sont numérotés et paginés.
Une table par grand type de document : table des photos ; table des cartes ; table des tableaux ; table des figures (schémas, graphiques).
Il faut aussi en toute fin du mémoire une table des matières (la plus complète possible).

IV. *LES ATTENDUS*

La production iconographique

Elle doit être insérée **au fil du texte**. C'est une dimension nécessaire au travail universitaire (y compris des productions personnelles !).
Les documents peuvent être accompagnés dans un même cadre de quelques éléments de commentaires écrits.
Tout document doit être **numéroté, titré et référencé dans les tables**.
Au pied de chaque document, et quelle que soit sa nature, le lecteur doit trouver des sources exprimées avec le plus de rigueur, de précision et d'approfondissement.
S'il s'agit de **données chiffrées** : sources précises et dates des informations recueillies ou/et de la production documentaire.
Si les données résultent d'**enquêtes menées par vous**, indiquer « résultats d'enquêtes Alphonse AREOLA, 2019 » et renvoyer à un protocole précisé en introduction, dans le texte ou en annexes.
S'il s'agit d'une carte, d'un tableau ou d'un croquis :
Emprunté(e) à un auteur dans un ouvrage, article, site : le citer et le dater = doit se retrouver en bibliographie ou en webographie.

Retravaillé(e) par vos soins = indiquer Alphonse AREOLA, 2019, d'après HHVV, 2012 (que l'on doit retrouver en bibliographie ou en webographie).

Résultant d'un travail personnel sur des données chiffrées = indiquer réalisation Alphonsine REOLA, 2019, d'après données (voir plus haut pour les référencement).

S'il s'agit d'une figure ou d'un schéma de pensée personnels, indiquer « conception et réalisation Alphonsine REOLA, 2019 ».
Pour les photos, mêmes principes :
si elles sont de vous, indiquer Alphonsine REOLA, localisez et datez selon la précision nécessaire au propos : 7 janvier 2019, 17h30, place Josette, en direction du sud, etc.
si elles sont empruntées à une source : la référencer selon les mêmes exigences développées plus haut.
Traiter autant que possible les photos comme un vrai matériau scientifique et pas seulement illustratif.
Peuvent être décomposées et analysées de façon approfondies avec des schémas légendés.

La mise en forme

Volumétries
Les mémoires TLTE font en moyenne entre 100 et 120 pages (HORS annexes).
Il convient de se faire relire. **Attention à l'expression et l'orthographe !**

Attention à la présentation formelle du mémoire qui doit être soigné !
Travaillez la mise en page (Word, Adobe, Indesign) de sorte à proposer différents niveaux de lecture :

- Utilisation (non abusive) du gras par exemple
- Jouer sur les tailles de polices
- De petits encadrés
- Des à-plats de couleurs… destinés à aérer le manuscrit.

Il s'agit de produire un bel objet, dont vous soyez fièr(e).

Les titres et sous-titres ne doivent pas être généraux, mais précis, problématiques et le plus informatifs possibles sur les contenus.
Numérotation des parties et sous-parties.
Évitez la numérotation de type 3.2.3.
Plutôt préférez :
Partie 1→ Chapitre 1→ I) → A) → 1°

Notes de bas de pages
Elles ont un rôle d'approfondissement et de précision. Il ne s'agit pas de doubler la bibliographie ou la webographie.
Appel des sources bibliographiques ou webographiques au fil du texte : si citation, UTILISER DES GUILLEMETS « rfrfff 'ffr » (DUPOND, 2014, p XYZ), si WEB (numéros ou codes : *cf supra*).

Le plagiat et les IAG

Tout fait de plagiat sera sanctionné lourdement.

Si vous vous appuyez sur des documents, vous devez les sourcer et les référencer précisément – et éventuellement faire des citations entre guillemets si vous reprenez des morceaux de texte dans un objectif précis.

Tout mémoire, dont le jury constatera qu'il a été partiellement ou totalement généré par IAG (intelligence artificielle générative), sera aussi lourdement sanctionné.

Si vous avez recours à de l'IAG :

- Vous devez le dire et l'expliquer en introduction (par exemple dans la section méthodologie), y compris si vous avez recours à l'IA pour de la relecture ou des reformulations.
- Vous devez signaler en note de bas de page l'intervention de l'IA, au même titre qu'une source classique.
- Tout recours à l'IA (pour des définitions ou des exemples) doit être vérifié, retravaillé par vous ! Malgré les progrès de l'IA, les erreurs sont encore très fréquentes.
- Ne pas copier-coller des textes brutes générés par IAG : ceci se voit assez facilement.

Tous les mémoires font l'objet d'une double vérification (à la fois via l'outil Compilatio et un outil de détection de l'IA). Si la direction du master constate un plagiat avéré ou un pourcentage trop élevé (au-delà de 20 %) de manuscrit plagié et/ou généré par IAG, le mémoire n'est pas validé et la soutenance est reportée.